

L'accueil d'urgence des sans abri se met en place avec le froid

Au fur et à mesure que les températures baissent, le dispositif hivernal s'installe. Les maisons d'hébergement d'urgence du département ont ouvert leurs portes hier et les distributions alimentaires se font deux fois par semaine.

Hier, les services de Météo France annonçaient une température minimum de 2° C pour Carcassonne. L'hiver est là et le dispositif d'urgence pour les personnes sans abri se met en place.

Sur le plan national, le Plan hiver 2004-2005, en vigueur depuis le 1^{er} novembre, se traduit notamment par 5 380 places d'hébergement supplémentaires et de nombreuses mesures qui se renforcent en fonction de l'évolution de la météo et des niveaux d'alerte (lire ci-contre).

Dans l'Aude, il en va de même. Hier, les maisons de l'amitié ont ouvert leurs portes pour une période de cinq mois. "Nous avons un total de 33 places dans le département", explique Bernard Botet, directeur d'Aude Accueil Urgence. Plus précisément, il y a 10 places à la maison de l'amitié de Limoux, 10 à Castelnaudary et 13 à Narbonne. Des bénévoles assurent l'intendance et le personnel salarié s'occupe de la surveillance, de l'entretien et de la cuisine.

Les maisons de l'amitié ouvertes, toutes les nuits. Pour l'instant, le "grand froid" n'est pas arrivé et les maisons tournent à leur rythme de croisière. M. Botet reprend : "Elles ouvrent vers 18 h 30 pour accueillir les sans abri, qui cherchent un toit pour la nuit. Après la douche obligatoire, ils bénéficient d'un repas, d'un accès au lave-linge et au sèche-linge et d'un lit pour dormir. Le matin, ils prennent un petit-déjeuner avant de repartir vers 8 h". Si les conditions météo s'aggravent, les



Le mardi et le vendredi en fin de journée, la Croix-Rouge distribue des boissons chaudes devant la Ddass et à Cité 2. Archives Claude Boyer.

maisons resteront ouvertes plus longtemps, voire toute la journée.

A Carcassonne, le Centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), qui travaille toute l'année et associe sa mission d'hébergement à un travail de réinsertion, est habilité à faire de l'accueil d'urgence ponctuel en fonction de ses disponibilités. "Le CHRS dispose de 8 places en collectif et de 4 quatre en appartement", ajoute Bernard Botet. Il est ouvert toute l'année et fournit un gros travail d'accompagnement éducatif. Mais en période critique, il répond également aux besoins d'urgence.

Tout au long de l'année, c'est le 115 qui se charge de la coordination. "Le numéro d'appel d'urgence est ouvert toute l'année et 24 h / 24", explique Charles Jégou. Tous les jours, il recense les places disponibles dans les centres d'hébergement. Dès que quelqu'un demande de l'aide, il se charge de trouver une place disponible.

Pour l'instant, le plan hiver est en niveau 1. Mais il pourrait bientôt entrer en niveau 2, si les températures deviennent négatives en journée : "Dès que les besoins augmentent, nous avons la possibilité de prendre des chambres d'hôtel ou de réquisitionner des institutions comme des locaux de colonies de vacances vides".

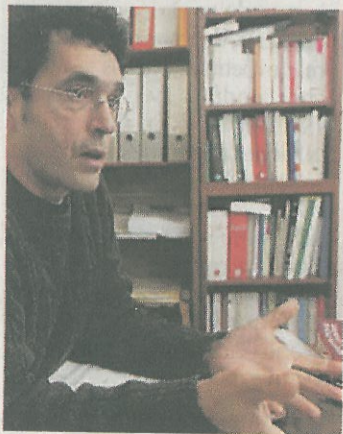
Distribution de repas par la Croix-Rouge. Mais tous les sans abri n'acceptent pas de passer la nuit en centre d'hébergement, ne serait-ce que pour une nuit. Dans ce cas-là, d'autres solutions sont possibles. La Croix-Rouge dispose notamment de crédits spécifiques, comme l'explique Jean-Luc Bour, spécialiste de l'urgence pour l'association. "Si toutes les tentatives de persuasion échouent, nous fournissons du matériel aux sans abri. Nous disposons de couvertures, de duvets, de toiles de tente, de chaussures et de chaussettes. Par ailleurs, nous allons distribuer des kits de survie aux forces de l'ordre qui sont sus-

ceptibles de trouver des personnes en détresse lors de leurs rondes".

Outre l'hébergement, la Croix-Rouge assure également les "maraudes" : "Nos équipes mobiles distribuent des boissons chaudes deux fois par semaine devant la Ddass et devant le supermarché à Cité 2". D'autres associations,

comme les Restos du cœur, qui lancent leur campagne le 6 décembre, renforcent toutes ces actions. "Hier, nous avons trouvé quatre jeunes en situation difficile", conclut M. Jégou. Nous leur avons distribué des duvets et des vêtements chauds. Et ce n'est que le début".

S. T.



Bernard Botet, directeur d'Aude Accueil Urgence. C. B.

Trois niveaux d'alerte

Le plan hiver se met en place chaque année dans tous les départements. Il se décline de la manière suivante :

■ **Niveau 1 : mobilisation hivernale.** Il correspond au lancement du plan qui dure du 1^{er} novembre au 31 mars. Il se traduit par l'ouverture des lieux d'accueil d'urgence et la mobilisation des équipes mobiles.

■ **Niveau 2 : grand froid.** Il est activé lorsque les températures sont négatives le jour et compri-

ses entre - 5 et - 10° C la nuit. Dans ce cas-là, si besoin, un hébergement en hôtel est proposé, des lieux d'accueil de jour sont ouverts la nuit.

■ **Niveau 3 : froid extrême.** Ce niveau correspond à des températures négatives le jour et inférieures à - 10° C la nuit. Les sites préalablement identifiés comme pouvant accueillir un grand nombre de personnes sont alors réquisitionnés, tels que des gymnases, des colonies de vacances, etc.